

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00084 Numéro SIREN : 509 815 205 Nom ou dénomination : COURCELDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2018 sous le numéro de dépôt 7292

«COURCELDIS»

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège Social : Rue Louis Blanc
62970 COURCELLES LES LENS
509 815 205 RCS ARRAS

GREFFE DU TRIBUNAL

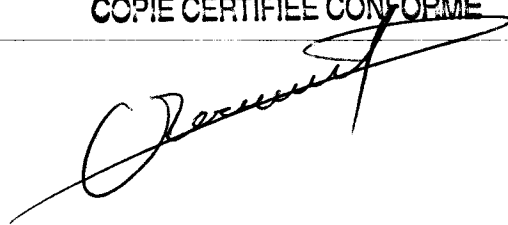
17 OCT. 2018

DE COMMERCE D'ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2018

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Roussel', is written over a horizontal dashed line.



N° 10937*20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2018

Désignation de l'entreprise : Sas COURCELDISAdresse de l'entreprise Rue Louis Blanc 62970 COURCELLES LES LENS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

12

Numéro SIRET* 50981520500026

Durée de l'exercice précédent*

12

Néant ☐ *Exercice N clos le,
28/02/2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	139 640	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	1 830	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	14 290	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 985	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 013 645	283 803	
Immobilisations en cours	AV	AU	834 915		
Avances et acomptes	AX	AW	178 729		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	30 400		
Autres participations	CU	CV	9 980		
Créances rattachées à des participations	BB	BC	9 980		
Autres titres immobilisés	BD	BE	62 464		
Prêts	BF	BG	62 464		
Autres immobilisations financières*	BH	BI	107 617		
TOTAL (II)		BJ	BK	1 272 649	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	499 075	
	En cours de production de biens	BN	BO	29 962	
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	16 090	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 051 216	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	216 566	
	Autres créances (3)	BZ	CA	159 409	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	2 188 390	
Disponibilités	CF	CG	1 055 566		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	127 314		
TOTAL (III)		CJ	CK	16 090	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		4 828 423	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	5 327 497
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise Sas COURCELDISNéant ☐ *

Exercice N

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)		DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)		DG	2 111 168	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	577 348	
	Subventions d'investissement		DJ	4 015	
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)			DL	2 736 531
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	60 855	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)			DR	60 855
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 269	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	347 194	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	689	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 331 143	
	Dettes fiscales et sociales		DY	767 474	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	5	
	Autres dettes		EA	78 886	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	451	
TOTAL (IV)			EC	2 530 111	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 327 497	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 529 422	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas COURCELDIS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

		Exercice N						Total	
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	19 500 724	FB		FC	19 500 724		
	Production vendue { biens * services *	FD	1 270 917	FE		FF	1 270 917		
		FG	385 707	FH		FI	385 707		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	21 157 348	FK		FL	21 157 348		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	15 311		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	17 399		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	119 131		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	21 309 190
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	16 153 457
	Variation de stock (marchandises) *							FT	26 241
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	731 820
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV	2 429
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	1 368 709
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	218 563
	Salaires et traitements *							FY	1 332 391
	Charges sociales (10)							FZ	473 143
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	134 963
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *							GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	
	Autres charges (12)							GE	4 684
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	20 462 489
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	846 701
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	40
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	33 237
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
Total des produits financiers (V)							GP	33 277	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	12 184
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
Total des charges financières (VI)							GU	12 184	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	21 094
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	867 794

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise Sas COURCELDISNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOIS

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	670
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	670
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 735
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	49 182
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	50 917
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-50 247
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ	97 087
Impôts sur les bénéfices *		HK	143 113
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	21 343 137
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	20 765 790
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	577 348
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	3 004
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IK	
(9)	Dont transferts de charges	HX	89 951
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1	2 254
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A2	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	A3	137
penalites, amend fisc penales		A4	452
autres		Exercice N	
dotations prov risques		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
q-p subv invest		450	
		1 285	
		49 182	
			670
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
ch ex ant reparations		Charges antérieures	Produits antérieurs
		3 004	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018 dont le total est de 5 327 497,42 Euros, dégage un bénéfice de 577 347,78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2016 au 28/02/2017.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 28/02/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels informatiques	de 01 à 05 ans
- Agencement des constructions	10 ans
- Matériel et outillage industriel	de 02 à 8 ans
- Agenc, ameng, installat	de 02 à 10 ans
- Matériel bureau informatique	de 03 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		Sas COURCELDIS		Néant ☐ *						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		2		3		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	139 470	KE		KF	2 000	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	16 275	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	370 832	KT		KU	19 041	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	836 574	KW		KX	2 843	
		Matériel de transport *		KY	39 490	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	126 556	LC		LD	8 182	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK	47 500	LL		LM	-17 100	
	TOTAL III			LN	1 437 226	LO		LP	12 966	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
Autres participations			8U	9 980	8V		8W			
Autres titres immobilisés			IP	39 437	IR		IS	23 028		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	107 617	IU		IV			
TOTAL IV			LQ	157 033	LR		LS	23 028		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 733 729	ØH		ØJ	37 994

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	141 470	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG		MH	16 275	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK	389 873	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM		MN	839 417	MO		
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	39 490	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	134 737	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	ND		NE	30 400	NF		
	TOTAL III		IY	NG		NH	1 450 192	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW	
Autres participations		IO	ØX		ØY	9 980	ØZ			
Autres titres immobilisés		II	2B		2C	62 464	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	107 617	2G			
TOTAL IV		I3	NJ		NK	180 061	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK		ØL	1 771 723	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Exercice N clos le 28/02/2018

Désignation de l'entreprise : Sas COURCELDISNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise Sas COURCELDIS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	137 787	PF	1 853	PG		PH	139 640	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	12 662	PW	1 628	PX		PY	14 290	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	251 770	QA	32 033	QB		QC	283 803	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	610 628	QE	84 656	QF		QG	695 284	
	Matériel de transport		QH	10 904	QI	7 898	QJ		QK	18 802	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	113 935	QM	6 895	QN		QO	120 830	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	999 899	QV	133 110	QW		QX	1 133 009	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	1 137 685	ØP	134 963	ØQ		ØR	1 272 648	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise Sas COURCELDIS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	11 673	5W	49 182	5X		5Y	60 855	
	TOTAL II	5Z	11 673	TV	49 182	TW		TX	60 855	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	15 145	6P	16 090	6R	15 145	6S	16 090	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	15 145	TY	16 090	TZ	15 145	UA	16 090	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	26 818	UB	65 272	UC	15 145	UD	76 945	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	16 090	UF	15 145				
			UG		UH					
			UJ	49 182	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.										
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE***

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l' entreprise : **Sas COURCELDIS**Néant ☐ ***CADRE A****ÉTAT DES CRÉANCES**Montant brut
1A 1 an au plus
2A plus d'un an
3DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

UL

UM

UN

Prêts (1) (2)

UP

UR

US

Autres immobilisations financières

UT

UV

UW

107 617

107 617

DE L'ACTIF CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

VA

2 426

2 426

Autres créances clients

UX

214 139

214 139

Créance représentative de titres
prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation
antérieurement constituée* UO

ZI

Personnel et comptes rattachés

UY

3 654

3 654

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

UZ

État et autres

Impôts sur les bénéfices

VM

43 328

43 328

collectivités

Taxe sur la valeur ajoutée

VB

49 173

49 173

publiques

Autres impôts, taxes et versements assimilés

VN

13 165

13 165

Divers

VP

Groupe et associés (2)

VC

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

VR

50 089

50 089

Charges constatées d'avance

VS

127 314

127 314

TOTAUX

VT

610 905

VU

503 288

VV

107 617

RENNVOIS

(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

VD

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VE

VF

CADRE B**ÉTAT DES DETTES**Montant brut
1A 1 an au plus
2A plus d'1 an et 5 ans au plus
3A plus de 5 ans
4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes auprès
des établissements de crédit
(1)

à 1 an maximum à l'origine

VG

à plus d'1 an à l'origine

VH

4 269

4 269

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

96 164

96 164

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

1 331 143

1 331 143

Personnel et comptes rattachés

8C

419 058

419 058

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

190 830

190 830

Etat et

Impôts sur les bénéfices

8E

autres

Taxe sur la valeur ajoutée

VW

6 316

6 316

collectivités

Obligations cautionnées

VX

publiques

Autres impôts, taxes et assimilés

VQ

151 271

151 271

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

5

5

Groupe et associés (2)

VI

251 031

251 031

Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension
de titres)

8K

78 886

78 886

Dette représentative de titres empruntés ou remis en
garantie *

ZZ

Produits constatés d'avance

8L

451

451

TOTAUX

VY

2 529 422

VZ

2 529 422

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

VJ

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VK

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contractés
auprès des associés personnes physiques

VL

247 035

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

«COURCELDIS»

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège Social : Rue Louis Blanc
62970 COURCELLES LES LENS

509 815 205 RCS ARRAS

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2018
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU JEUDI 30 AOUT 2018**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter à la réserve facultative, le bénéfice de l'exercice clos le 28 Février 2018, s'élevant à € 577 347,78 dont € 76 347 de CICE.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à € 4 000, soit 10 % du capital,
- la réserve facultative est portée de € 2 111 167,93 à € 2 688 515,71.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices, à savoir :

- * Par décision de l'Assemblée Générale du 28 Août 2015, la somme de € 120 000, donnant droit à un dividende de € 30 par action, ouvrant droit à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
- * Par décision de l'Assemblée Générale du 26 Août 2016, la somme de € 120 000 donnant droit à un dividende de € 30 par action, ouvrant droit à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME





S.A.S. COURCELDIS

Rue Louis Blanc

62970 - COURCELLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2018**

Mesdames, Messieurs,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COURCELDIS relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 28 février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société COURCELDIS à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce, les appréciations ainsi portées s'inscrivant dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre Paris Ile-de-France - Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
101 Chemin de Ronde - 78290 CROISSY SUR SEINE - Tél : 01.30.71.17.17 - www.eacexpert.fr

391 458 924 R.C.S. Versailles - APE 6920Z - SAS au capital de 40 000 € - SIRET 391 458 924 00027 - N° TVA FR 15 391 458 924 0027

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
-
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre Paris Ile-de-France - Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
101 Chemin de Ronde - 78290 CROISSY SUR SEINE - Tél : 01.30.71.17.17 - www.eacexpert.fr

391 458 924 R.C.S. Versailles - APE 6920Z - SAS au capital de 40 000 € - SIRET 391 458 924 00027 - N° TVA FR 15 391 458 924 0027

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Etabli à Montesson, le 26 juillet 2018
en quatre originaux
EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTROLE

Isabelle BONTE
Commissaire aux Comptes
(Membre de la Compagnie de Versailles)



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre Paris Ile-de-France - Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

101 Chemin de Ronde - 78290 CROISSY SUR SEINE - Tél : 01.30.71.17.17 - www.eacexpert.fr

391 458 924 R.C.S. Versailles - APE 6920Z - SAS au capital de 40 000 € - SIRET 391 458 924 00027 - N° TVA FR 15 391 458 924 0027

BILAN

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

ACTIF	Montants en Euros			Montants en Euros	Valeur nette	Valeur nette	%
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires	141 470	139 640					
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions	16 275	14 290					
Installations tech., matériel & outillages	389 873	283 803					
Autres immobilisations corporelles	1 013 645	834 915					
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes	30 400						
Immobilisations financières (2)							
Participations	9 980						
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés	62 464						
Prêts							
Autres immobilisations financières	107 617						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 771 723	1 272 649			596 045	12	
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres appro	29 962						
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises	1 067 306	16 090					
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances							
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	216 566						
Autres créances (3)	159 409						
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres	2 188 390						
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 055 566						
Charges constatées d'avance (3)	127 314						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 844 513	16 090			4 402 441	88	
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 616 236	1 288 739			4 998 485	100	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

EUROPÉENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC

26 bis rue du Château d'eau

78360 MONTESSON

Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 88

BILAN (SUITE)

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

PASSIF		01/03/2017	28/02/2018	% 28/02/2018
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 40 000)		40 000	40 000	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale		4 000	4 000	32
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		2 155 345	584 935	37
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		27 342	524 22	1
SITUATION NETTE				
Subventions d'investissement		2 155 345	2 155 345	5
Provisions réglementées			4 686	
TOTAL CAPITAUX PROPRES		4 282 422	4 282 422	100
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		50 315	1 574	
TOTAL PROVISIONS		50 315	1 574	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 168	1 168	7
Emprunts et dettes financières diverses (3)		538 935	538 935	7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		1 574	1 574	32
Dettes fiscales et sociales		762 420	762 420	15
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes		25 168	25 168	2
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES		1 386 583	1 386 583	57
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL		4 282 422	4 282 422	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

2 529 422

2 826 533

EUROPÉENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 88

COMPTES ANNUELS

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

compte de résultat

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 22

COMPTE DE RÉSULTAT

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

	01/03/2017 au 28/02/18		01/03/2016 au 28/02/17	% 16	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	13 506 724	8,1	12 513 940	92	992 783	8
Production vendue (biens et services)	5 981 234	3,8	5 510 000	92	471 234	8
Montant net du chiffre d'affaires	19 487 958	11,9	18 023 940	92	1 464 018	8
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	13 041	0,01	11 262	86	1 779	16
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	7 580	0,004	310	4	7 270	232
Autres produits	1 000 000	0,6	1 406 900	141	(406 900)	(29)
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	20 500 999	12,5	19 750 940	96	750 059	4
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	13 103 457	8,1	15 516 448	127	(2 412 991)	(16)
Variation de stocks	10 241	0,006	15 269	150	(5 028)	(33)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 431 820	1,5	2 219 134	91	212 686	10
Variation de stocks	2 124	0,001	2 303	108	(179)	(8)
Autres achats et charges externes	3 653 040	2,3	4 011 511	110	(358 471)	(9)
Impôts, taxes et versements assimilés	2 108 953	1,3	2 071 744	98	37 209	2
Salaires et traitements	3 132 191	1,9	2 796 962	89	335 229	12
Charges sociales	4 751 000	2,9	4 471 302	95	279 698	6
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	74 800	0,0004	106 016	142	(31 216)	(29)
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	16 000	0,0001	15 125	95	875	6
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 518 444	0,9	1 518 444	100	0	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	20 500 999	12,5	20 500 999	100	0	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0	0,00	0	0	0	0
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

EUROPÉENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 23

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

3 004

984
4 938

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

	Du 01/03/2017 au 28/02/2018	en %	Du 01/03/2016 au 28/02/2017	en %	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER						
RÉSULTAT COURANT avant impôts						
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS						
TOTAL DES CHARGES						
Bénéfice ou Perte						

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

EUROPÉENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 32

ANNEXE LÉGALE

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

Annexe légale

EUROPÉENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél: 01 30 71 17 17 - Fax: 01 30 71 15 33

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018 dont le total est de 5 327 497,42 Euros, dégage un bénéfice de 577 347,78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2016 au 28/02/2017.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 28/02/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 33

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels informatiques	de 01 à 05 ans
- Agencement des constructions	10 ans
- Matériel et outillage industriel	de 02 à 8 ans
- Agenc, ameng, installat	de 02 à 10 ans
- Matériel bureau informatique	de 03 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles, et des R.F.A. non conditionnelles, des prestations de services dits de coopération commerciale et autres avantages financiers, et des escomptes de règlements obtenus).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

EUROPÉENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC

26 bis rue du Château d'eau

78360 MONTESSON

Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 88

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI (C195)

Il a été constaté au 28/02/2018 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 73 207 euros, calculé en fonction des salaires versés du premier janvier au 31 décembre 2017 dont 10 365 euros avaient été provisionnés en produit à recevoir au 29/02/2018.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi calculé en fonction des salaires du 01/01/2018 au 28/02/2018 a été constaté en produit à recevoir pour un montant de 13 165 euros.

Il a été constaté au 28/02/2018 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 340 euros au titre de la quote-part des participations détenues dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés non soumis à l'impôt sur les sociétés.

Ce crédit d'impôt d'un montant global de 76 347 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi relatif à l'année 2016 a été utilisé en 2017 pour des investissements à hauteur de 18 113 euros et 55 094 euros pour améliorer le fonds de roulement.

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 82

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	Diminutions Immobil. dépréciées ou amorties	Augmentations Sout. - réévaluation Acquisitions
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	39 770	2 010
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.	45 275	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		370 852	19 071
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	336 576	2 323
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	39 490 26 556	1 182
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes		17 500	1 100
		TOTAL	57 226	2 956
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		9 980	
	Autres participations		16 464	23 028
	Autres titres immobilisés		107 617	
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	124 061	23 028
		TOTAL GENERAL	181 287	25 984

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur nette de l'immobil. fin. - S.	Réévaluation écrite - valeur d'origine
			par voie postérieure	par cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			341 470	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			16 275	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				389 873	
		Inst. gal. agen. amé. divers			839 417	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			39 490 134 737	
	Immobilisations corporelles en cours				30 400	
	Avances et acomptes					
		TOTAL			1 450 192	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				9 980	
	Autres participations				62 464	
	Autres titres immobilisés				107 617	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			180 061	
		TOTAL GENERAL			1 630 253	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations, diminutions, etc. extérieures	Diminutions annuelles et de fin d'exercice	Montant net à fin d'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 317 147	3 559		1 320 706
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.	1 367 121	5 245		1 372 366
Inst. techniques matériel et outill. industriels		1 317 147	3 559		1 320 706
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	1 317 147	3 559		1 320 706
TOTAL		1 317 147	3 559		1 320 706
TOTAL GENERAL		1 317 147	3 559		1 320 706

CADRE B		VERIFICATION DES MOUVEMENTS APPORTANT A LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS PERMANENTS			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES	
		Differential de l'exercice	Montant net au début de l'exercice	Differential de l'exercice	Montant net à fin d'exercice
Frais d'établissements	TOTAL				
A. Immob. incorpor.	TOTAL				
Terrains					
Constr.	Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.				
Inst. techn. mat. et outillage					
Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div Matériel transport Mat. bureau mobilier inf. Emballages réc. divers				
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GENERAL					
Total général non ventilé					

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

EUROPÉENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau

ETAT DES PROVISIONS

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

TABIEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au 01/03/2017	Augmentations ou diminutions de l'exercice	Diminutions ou augmentations de l'exercice	Montant au 28/02/2018
Provisions pour dépréciation	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL		31 573	49 182		80 755
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	15 145	16 090	15 145	16 090
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		15 145	16 090	15 145	16 090
TOTAL		46 718	65 272	15 145	102 235
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		16 090	15 145	
	- financières				
	- exceptionnelles		49 182		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 62

ETAT DES CRÉANCES

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

ETAT DES CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CRÉANCES		Montant initial	Plus ou moins	Plus ou moins
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 007 657		(0,25)
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	2 426	2 426	
	Autres créances clients	22 439	22 439	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	3 554	3 554	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	3 328	3 328	
	Taxe sur la valeur ajoutée	16	16	
	coll. publiques	1 155	1 155	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	50 039	50 039	
	Charges constatées d'avance	27 314	27 314	
TOTAL		510 905	503 288	102 617
REMOIS (1) (2)	Montant			
	des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC

26 bis rue du Château d'eau

78360 MONTESSON

Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 32

ETAT DES DETTES

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant initial	A la fin de l'exercice	Montant initial	A la fin de l'exercice
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	269	269		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	96 46	96 46		
Fournisseurs & comptes rattachés	330 443	330 443		
Personnel & comptes rattachés	4 9 015	4 9 015		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 910 330	1 910 330		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	6 3016	6 3016		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 31 277	1 31 277		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	2 51 039	2 51 039		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	76 386	76 386		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	451	451		
TOTAUX	2 529 422	2 529 422		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

247 035

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC

26 bis rue du Château d'eau

78360 MONTESSON

Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 32

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	27 314
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	27 314

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	16 087
Autres créances	32 260
Disponibilités	8 390
TOTAL	56 736

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTFERRON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 88

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

2 451

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

2 451

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

1 269

1 700

187 224

561 286

10 547

TOTAL DES CHARGES À PAYER

868 026

EUROPÉENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC

26 bis rue du Château d'eau

78360 MONTEDJON

Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 08

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Titres composant le capital social au début de l'exercice
Titres émis pendant l'exercice
Titres remboursés pendant l'exercice
Titres composant le capital social à la fin d'exercice

NOMBRE

VALEUR
NOMINALE

000,00

0,00

000,00

0,00

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 32

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS

Ventes de marchandises
Ventes de produits finis
Prestations de services

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

9 500 724

9 500 724

9 500 724

2 740 217

2 740 217

2 740 217

3 855 705

3 855 705

3 855 705

Chiffre d'affaires

9 500 724

9 500 724

9 500 724

VENTILATION DE L'IMPOT

RÉSULTATS

Résultat avant impôt

Base imposable

IS

Résultat après impôt

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

3 465 705

3 465 705

561 492

3 465 705

RÉSULTAT FINANCIER

21 096

21 096

3 348

3 465 705

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

50 247

50 247

76 599

3 465 705

PARTICIPATIONS DES SALARIÉS

97 087

97 087

150 928

3 465 705

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78350 MONTESSON
Tél: 01 30 71 17 17 - Fax: 01 30 71 15 11

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4 152,00 Euros.

Les méthodes de calcul sont les suivantes :

- Condition : départ volontaire,
- Age estimé de la retraite : 63 ans,
- Méthode de calcul : droits accumulés avec projection salariale (progression : 2%),
- Rotation : moyenne,
- Taux d'actualisation retenu : 2%,
- Convention collective n°3305 : commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 36,34 % a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNES

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	3 161 746					3 161 746
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	3 161 746					3 161 746
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	4 152					4 152
Montant	3 165 898					3 165 898

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC

26 bis rue du Château d'eau

78360 MONTFOSCON

Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 88

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers

Dettes garanties

Montant des
sûretés

1 938 476

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales
Dettes immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

TOTAL

1 938 476

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTFERRON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 83

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

GRANDS ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT D'IMPÔT

NATURE	DEBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité						
- autres						
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	35 264		1 577		36 841	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 93

EFFECTIF

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

LES EFFECTIFS

Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

Personnel mis à disposition :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

28/02/2018

28/02/2017

5,00

5,00

5,00

5,00

15,00

13,00

EUROPÉENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 83

ENTREPRISES LIÉES

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES

Immobilisations financières
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts
Autres titres immobilisés
Autres immobilisations financières

Total des immobilisations

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

Total des créances

Disponibilités

Total des disponibilités

Dettes
Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Total des dettes

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
76360 MONTESSON
Tél: 01 30 71 17 17 - Fax: 01 30 71 15 30

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 172 300	2 022 315	1 912 316	1 724 520	1 590 720
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	312 000	316 235	310 622	210 495	158 283
Impôts sur les bénéfices	13 013	18 294	19 082	18 197	13 241
Participation des salariés due au titre de l'exercice	37 087	37 485	37 026	40 283	61 425
Résultat net (C)	261 899	260 456	254 514	152 015	83 622
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	10 000	35 934	33 504		
Résultat distribué (D)			120 000	20 000	120 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	210,00	221,56	220,16	177,60	120,82
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	190,51	169,79	151,19	77,26	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	152,97	130,31	117,75	77,26	
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)			30,00	30,00	30,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	53	52	45	41	41
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 321 391	1 279 962	1 192 586	1 089 530	1 113 310
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	473 000	447 302	418 338	403 522	382 719

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE S.A.S.
26 bis rue du Château d'Or
78360 MONTBELLAIN
Tél : 01 30 71 17 17 - FAX : 01 30 71 17 18

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

TABIEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOL DE (N) DEB	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOL DE FINAN
Capital social	0 000			0 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	0 000			0 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	521 223	521 223		1 042 446
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	521 223	577 348	521 223	577 348
Subventions d'investissement	4 586		570	4 015
Provisions réglementées				
TOTAL	2 159 853	1 098 571	521 893	2 736 531

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
70360 MONTEISON
Tél: 01 80 71 17 17 - Fax: 01 80 71 23 33

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

Informations financières (5)	Filiales et participations (1)									
	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
TILLOY COURCELLES - 0 Rue Louis Blanc 62220 Courcelles les lens										
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE COMPTABILITE
26 bis rue du Châteauneuf
78360 MONTREUIL
Tél: 01 30 71 17 17

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

Informations financières (5)	Filiales et participations (3)									
	Filiales françaises					Filiales étrangères				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
	1. Filiales non reprises au § A :									
	a. Filiales françaises									
	b. Filiales étrangères									
	2. Participations non reprises au § A :									
	a. Dans des sociétés françaises									
	b. Dans des sociétés étrangères									

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON

Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 88

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DESIGNATION		CHARGES	PRODUITS
Total		50 917	
671200	pénalités amendes	450	
671800	autres ch.op.de gestion	1 285	
687500	dotations prov risq & ch exept	49 182	
Total			670
777000	q-p.subv.d'invest.vir.au.au.ré		670

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 83

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas COURCELDIS

Du 01/03/2017 au 28/02/2018

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DESIGNATION		CHARGES	PRODUITS
Total		3 004	
652615	ch./ ex ant - réparations	3 004	
Total			6 326
752611	pr./ ex.ant sous traitance		1 851
752615	prod ex ant réparation		1 180
752624	pr./ex. ant transports		35
752628	prod./ex ant - cotisations		3 260

EUROPEENNE D'AUDIT ET DE CONTRÔLE - EAC
26 bis rue du Château d'eau
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 71 17 17 - Fax : 01 30 71 25 83